



APPEL A CANDIDATURES

Elections au Comité de Direction lors de l'Assemblée Générale de l'Association Sportive du 20 AVRIL 2019

Nous lançons un appel à candidatures pour pourvoir les 3 postes disponibles au Comité de Direction de l'Association Sportive dont un est réservé à une femme.

Ces candidatures sont ouvertes à toute personne âgée de plus de 18 ans, à jour de cotisation au moment de l'Assemblée Générale.

Pour faire acte de candidature, il convient que chaque candidat fasse parvenir une lettre motivée accompagnée d'un CV succinct au président de l'Association Sportive, Claude Breining, au plus tard le 30 Mars 2019 soit directement au bureau de l'Association Sportive, soit sur notre adresse mail : (associationsportive@chantaco.com).

Toutes les compétences sont les bienvenues notamment en termes de communication et d'animation de la vie associative. Il s'agit surtout d'apporter vos idées, de faire preuve de bonne volonté et d'être désireux de participer d'une manière constructive à la réalisation d'un projet commun au service de tous les membres de notre Association.

Qu'est-ce que le COMITE de DIRECTION ?

L'Assemblée Générale extraordinaire du 14 avril 2018 a voté les nouveaux statuts de l'Association et ainsi entériné la répartition au 1er janvier 2018 des missions de l'ancienne Association Sportive entre :

1. La Société de Gestion du Golf de Chantaco, (SGCC) présidée par Jean Marie Lacoste, qui gère :
 - L'ensemble du personnel
 - le parcours
 - les installations du golf et tous les bâtiments
 - les investissements et le projet de rénovation
 - la majorité des compétitions
2. **La nouvelle Association Sportive** qui est responsable de :
 - la vie associative et l'animation sportive du club
 - la gestion et l'animation de l'Ecole de Golf
 - la gestion des équipes qui représentent le club dans les différents Championnats Régionaux et Nationaux

Les nouveaux statuts instituent un organe de gouvernance, **le Comité de Direction**, qui est :

- investi des pouvoirs les plus étendus dans les limites des missions de l'Association Sportive et dans le cadre des résolutions adoptées par les assemblées générales, et notamment le budget annuel et sa réalisation, la surveillance de la gestion des membres du bureau et le barème des cotisations de l'association.
- composé de 9 membres élus pour 3 ans, renouvelables par tiers chaque année avec un maximum de 3 mandats consécutifs.

Le Comité de Direction doit comporter **une proportion de femmes au moins égale à celle qui existe pour l'ensemble des membres de l'Association**. Pour 2018, les femmes représentent un tiers des membres de l'Association et doivent donc être au nombre de **trois au minimum** dans le Comité.

Pourquoi 3 postes à pourvoir ?

Le comité actuel qui s'est constitué à la suite des élections qui ont eu lieu au cours de l'Assemblée Générale du 14 Avril 2018 est composé de :

- Claude BREINING (fin de mandat : Avril 2021)
- Anne CAMITZ (fin de mandat : Avril 2021)
- Robert ELGART (fin de mandat : Avril 2020)
- Christophe HEUTY (fin de mandat : Avril 2020)
- Catherine LACOSTE (fin de mandat : avril 2020), Présidente d'Honneur de l'Association
- Arnaud de MALHERBE (fin de mandat : Avril 2021)
- Christian MURE (fin de mandat : Avril 2019)

Christian Mure ne souhaitant pas se représenter, **il y a donc 3 postes à pourvoir, dont un poste pour une femme, pour atteindre un comité de 9 membres.**

Quelles sont les réalisations du Comité ?

Depuis la dernière élection, le Comité a :

- supervisé le déploiement des projets sportif et associatif,
- structuré la nouvelle Association Sportive au niveau comptable, juridique et financier,
- validé les conventions avec nos partenaires,
- mis en place les commissions pour gérer l'association sportive.

Les détails des réalisations et les résultats des équipes seront développés au cours de la prochaine Assemblée Générale.

Nous avons également recherché **de nouvelles sources de financement** pour pérenniser les ressources financières de l'Association.

Une action menée auprès de la Trésorerie Principale de Pau a permis à l'Association d'obtenir le statut d'Association d'Intérêt Général à caractère sportif et donc la possibilité de recevoir de la part de ses membres des dons défiscalisés à hauteur de 66%.

Nous avons également enregistré en 2018 des dons significatifs et l'organisation de la Tombola au cours de la Fête du Club en août a permis de dégager une ressource supplémentaire grâce à la vente des tickets.

Nous mettons en place un club de partenaires en nous rapprochant d'entreprises locales qui souhaitent apporter leur soutien à notre Association et en particulier à l'Ecole de Golf.

Ces réalisations spécifiques, ainsi que beaucoup d'autres travaux liés à la gestion quotidienne de l'Association (comptabilité, gestion des salaires des pros, suivi juridique, relations avec la Société de Gestion du Golf de Chantaco) ont été possibles grâce au temps passé par les membres du bureau au cours de cette première année de mise en place. L'équipe a travaillé de manière soudée et complémentaire et chacun a pu apporter ses compétences pour faire avancer les différents dossiers.

Nous tenons aussi à remercier les généreux donateurs et tous les bénévoles qui nous ont assisté tant dans la gestion de l'Ecole de Golf, dans la gestion de l'administration de l'Association que dans l'organisation d'événements sportifs et festifs et dans la remise en état du bureau de l'Association Sportive qui va pouvoir vous accueillir agréablement.

Les membres du Comité sont à votre disposition si vous souhaitez obtenir des informations sur la vie de l'Association et sur le programme que nous portons.

Claude Breining

Président du Comité de l'Association Sportive